

22 février 2011

Le CESE saisi par le gouvernement sur les problématiques de la protection sociale et de la mobilité des jeunes.

Après la dépendance et la diversité, François Fillon, premier ministre a souhaité recueillir l'avis du Conseil sur « les principaux enjeux auquel est confronté notre système de protection sociale » d'une part et sur la mobilité des jeunes d'autre part.

François Fillon souhaite que le CESE analyse « les principaux défis auxquels notre système de protection sociale doit faire face » et qu'il se prononce sur « les voies et moyens permettant d'assurer dans la durée une gouvernance efficace en combinant les objectifs financiers avec la meilleure efficacité possible des dépenses ». Cette troisième saisine gouvernementale a été confiée à la [section des affaires sociales et de la santé](#) dont le projet d'avis sera examiné à l'assemblée plénière des 12 et 13 juillet 2011.

Le premier ministre a également saisi le conseil sur les dispositifs de mobilité pour les jeunes. Le CESE est chargé de dresser un état des lieux des offres de mobilité internationales, territoriales, sociales, culturelles ou professionnelles offertes aujourd'hui aux Français en identifiant les facteurs incitatifs ainsi que les freins à la mobilité. Le CESE devra formuler des recommandations pour la mise en œuvre d'une « politique de mobilité mieux coordonnée, plus équitable et prenant en compte la dimension environnementale (...) avec l'indication du mode de financement des éventuelles mesures [proposées] »

[La section de l'éducation, de la culture et de la communication](#) est chargée de préparer le projet d'avis qui sera examiné lors de l'Assemblée plénière des 27 et 28 septembre 2011.

Contact presse

Christine Tendel
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr